

L'essentiel sur les inégalités au travail

2 juin 2021



Déjà, avant le début de la crise sanitaire, le mal-emploi (chômage, CDD et intérim) était très inégal. Le taux de chômage des ouvriers non qualifiés est cinq fois plus élevé (17,7 %) que celui des cadres supérieurs (3,5 %), selon les dernières données disponibles (Insee, 2019). Le diplôme constitue la fracture la plus grave. 15,8 % des non-diplômés sont au chômage. Ce taux est divisé par trois pour les détenteurs d'un bac + 2.

Chez les jeunes, l'absence de diplôme est encore plus handicapante : 28 % des actifs de moins de 30 ans qui n'ont que le brevet en poche cherchent un emploi. Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont de plus en plus souvent, et longtemps, en CDD ou intérim : chez les moins de 25 ans, plus d'un sur deux est en contrat précaire.

Les immigrés sont également en situation défavorable sur le marché du travail. Souvent moins diplômés, ils sont aussi victimes de discriminations à l'embauche, y compris de l'interdiction légale d'exercer certaines professions, appliquée aux personnes nées hors de l'Union européenne. 16 % des immigrés nés hors de l'Union européenne sont au chômage, deux fois plus que les Français nés en France. Lorsqu'ils travaillent, 59 % des immigrés sont à des postes d'employés ou d'ouvriers, contre 46 % des non-immigrés.



Les pénibilités physiques du travail sont sources de conséquences souvent durables et graves sur la santé. Plus de 70 % des ouvriers ont fait un travail pénible physiquement, dix fois plus que les cadres (contre moins de 10 % des cadres), et plus d'un ouvrier sur six est exposé à des produits dangereux. Un ouvrier sur six est absent du travail chaque année, un risque quatre fois plus que pour les cadres supérieurs.

Et demain ?

Inégalité en baisse

Inégalité stable

Inégalité en hausse

Les indicateurs du mal-emploi sont bouleversés par la crise sanitaire. Il est très difficile de tirer un bilan pour l'année 2020, et plus encore de repérer les effets du ralentissement économique en la matière. Au moment où nous achevons ce document, les phénomènes les plus massifs restent invisibles dans les chiffres du chômage.

L'amélioration de la situation de l'emploi est directement liée à la maîtrise de l'épidémie. Rien n'indique que l'on se dirige ensuite vers une réduction de la précarité et des inégalités dans l'emploi. La croyance des employeurs dans la valeur du titre scolaire est fortement ancrée en France. À long terme, la baisse du chômage et de la précarité dépendra à la fois des évolutions du droit du travail et d'un retour à une croissance durable.

Infographies / © Corinne Veron-Durand, seity.io, pour l'Observatoire des inégalités

52,7 % des jeunes de 15 à 24 ans qui travaillent ont un contrat précaire en 2019, soit 5,7 points de plus qu'en 2009.

Commander le rapport complet

Produits dangereux

29 % des salariés travaillent à
La proportion était de 16 % en

Rapport sur
Maurin, Ob
176 pages.
18,90 €
10 € hors fi
Également c
En cas de d



dition 2021, sous la direction d'Anne Brunner et Louis
2021.

que à télécharger.

pouvez demander l'envoi gratuit de l'ouvrage.

Travail répétitif

? AJOUTER AU PANIER

? CONSULTER

qu'en 2005.

répétitif en 2016, soit 14,3 points de plus

Sources : Insee, ministère du Travail

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Synthèse](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/L-essentiel-sur-les-inegalites-au-travail>